

QUICK START PRO

FONCTIONNALITÉS AVANCÉES

Pourquoi les fonctionnalités avancées ?

Le projet SAM n'est pas uniquement un site d'information. L'asbl SAM se consacre au développement de l'entraide 🤝 ❤️ et à la création d'outils 🛠️ pour y parvenir.

"Ceux qui Soignent Aident aiMent (les SAM 🗨️) : Les Combattants de l'Ombre.

(Professionnels de terrains, aidants, patients...)

Au cœur du labyrinthe des Mutuelles, de l'administration et des services sociaux, ces combattants naviguent quotidiennement entre les obstacles. Ils sont confrontés à une réalité épuisante, où le manque d'information et l'impossibilité de déléguer alourdissent leur charge de travail et mentale 🧠.

C'est un chemin vers le **Burn-out** 😞, **mais ensemble, nous pouvons lui barrer la route.**

Rejoignez le réseau d'entraide des SAM. En tissant des liens de solidarité 🤝, en partageant les informations, nous renforçons notre résilience et notre efficacité. Car dans ce combat, avoir la bonne information ⓘ au bon moment n'est pas seulement utile, c'est parfois vital 💡.

🌟 Ensemble, faisons la différence ! 🌟

Créer un réseau

▪ Pourquoi Créer un Réseau ? 😞

L'asbl SAM ne réinvente rien... Depuis toujours, les SAM ont créé des réseaux par nécessité 🤝.

Aujourd'hui, l'outil « Travailler en réseau » est là pour aider à amplifier ce phénomène !

Pour rappel, un réseau est défini comme « un groupe de personnes liées par des goûts, des intérêts communs... etc » 👥. Il existe différents types de réseaux, et vous vous retrouverez sûrement dans l'une de ces catégories 😊 :

Réseaux avec des Préoccupations Communes...

- Défense d'un métier, d'une cause... ⚖️
- Soutien des personnes concernées par une maladie... 🏠
- Soutien d'une cause spécifique... 🌱
- Et bien d'autres... 🌐

Ou Réseaux avec des Préoccupations Complémentaires...

- Soutien des patients d'un même centre médical, d'un même service... 🏥
- Soutien conjoint des personnes âgées d'un même quartier... 😊😊

Peu importe la catégorie dans laquelle vous vous inscrivez, l'outil « **Travailler en réseau** » de l'asbl SAM peut devenir un atout précieux pour renforcer et dynamiser votre réseau. 🚀

• Comment créer son réseau sur SAM ? 🚀

Accédez à « **Travailler en Réseau** » depuis la barre latérale gauche de votre interface.

▪ **Solution 1 : Lier un Prestataire Existant :** 👁️

- Se rendre le deuxième onglet « **ajouter des bonnes adresses** »
- Cliquez sur le premier carré bleu clair : « **Lier un prestataire existant** »
- Recherchez (saisissez) le nom des structures avec lesquelles vous avez l'habitude de faire réseau
- Sélectionner le prestataire qui vous intéresse dans la liste des résultats et cliquez sur le bouton « **inviter dans mon réseau** » 📄

- **Solution 2 : Créer un Nouveau Prestataire :** ✨
 - Cliquez sur la deuxième carré bleu solution 2 « Référencer de nouvelles bonnes adresses » et **Complétez les données requises pour déclencher la création d'une fiche annuaire**
 - Une fiche annuaire vierge s'affiche, **complétez le maximum d'informations et enregistrez.** 📄
 - Cliquez sur retour pour revenir à votre interface
- **Gestion des Membres Actifs :** ✓
 - Allez à l'onglet « **Mes bonnes adresses** ».
 - Pour voir les fiches récemment liées à votre réseau ou créées par vos soins, aller dans partie « **vos membres actifs** ».
 - Chaque nouvelle fiche envoie automatiquement un email au prestataire concerné.

Remarque : Le prestataire a la possibilité d'accepter ou de refuser l'invitation. En cas de refus, sa fiche est retirée de vos membres actifs. 🚫

Ainsi, en suivant ces étapes, vous pouvez efficacement créer et gérer votre réseau, tout en facilitant la collaboration et le partage d'informations importantes.

Remarque : Lorsque vous demandez de « *lier un prestataire* » à votre réseau ou lorsque vous créez une fiche pour un prestataire, le prestataire reçoit automatiquement un email l'informant que vous souhaitez l'ajouter à votre réseau. Le prestataire a la possibilité d'accepter ou de refuser votre invitation. En cas de refus, la fiche du prestataire sera automatiquement retirée de votre liste de « *membres actifs* ».

Quelques exemples

- **Exemple 1 : Un prestataire souhaite rejoindre le Réseau d'une institution (ex : fédération, association...)**

Une infirmière découvre le Réseau "Tabliers Blancs" 🧑🏻‍🤝‍🧑🏻❤️ (une fédération réputée) dans l'annuaire médico-social. Inspirée par une collègue déjà membre, elle décide de rejoindre ce réseau prestigieux.

Voici comment elle procède :

1. Accès au Réseau:

Elle clique sur le logo 🏠 du Réseau "Tabliers Blancs", visible soit sur la vignette d'une collègue, soit sur la fiche annuaire du prestataire.

2. Demande d'Adhésion:

Sur la page dédiée au Réseau "Tabliers Blancs", elle appuie sur le bouton bleu 📄 "Demander à rejoindre ce réseau".

3. Processus de Validation:

"Tabliers Blancs" reçoit une notification "Demande reçue en attente" 📧. Ils peuvent alors consulter le profil de l'infirmière et choisir d'accepter ou de refuser sa demande.

4. Confirmation d'Adhésion:

Une fois acceptée, le profil de l'infirmière figure dans la section "**Membres Actifs**" du Réseau "Tabliers Blancs". À partir de là, le réseau peut gérer 🧑🏻 son profil (consultation, modification, retrait).

5. Visibilité Accrue:

Le profil de l'infirmière est désormais visible sur la page "Mon Réseau" de "Tabliers Blancs", accessible à tous les utilisateurs de l'annuaire médico-social 🌐.

Ce processus permet à l'infirmière de s'intégrer facilement dans un réseau professionnel enrichissant et de bénéficier de nouvelles opportunités de collaboration 🤝 et de développement de carrière. 🚀

▪ **Exemple 2 : Deux institutions souhaitent afficher leur collaboration mutuelle en rejoignant leurs réseaux respectifs**

Deux institutions, l'ASBL XXX et l'ASBL Gammes, décident de mettre en lumière leur collaboration mutuelle 🤝 et de renforcer leurs liens professionnels. Le directeur de l'ASBL XXX et la responsable de l'ASBL Gammes ont convenu de cette alliance stratégique pour encourager leurs bénéficiaires à profiter des services offerts par les deux organisations.

Voici comment elles procèdent :

1. Initiation de la Collaboration:

L'ASBL XXX, via son Tableau de Bord Pro, active l'outil "Travailler en réseau" 🌐. Elle choisit la rubrique "Ajouter des bonnes adresses", puis opte pour "Solution 1 – Lier à un prestataire existant".

2. Recherche et Invitation:

L'ASBL XXX recherche "Gammes" dans la barre de recherche 🔍 et clique sur "Rechercher le prestataire". Après sélection, elle envoie une invitation en cliquant sur "Inviter dans mon réseau".

3. Notification et Acceptation :

L'ASBL Gammes reçoit cette invitation via une notification par email 📧 et sur son Tableau de Bord, sous "Mes bonnes adresses – Mes invitations reçues".

4. Échange d'Invitations:

Gammes ASBL, dans la rubrique "Mes invitations reçues", peut "Rejoindre le réseau et inviter en retour" l'ASBL XXX, promouvant ainsi une visibilité réciproque 🔄 sur leurs pages "Mon Réseau" respectives.

5. Statut de Membre Actif:

Une fois que Gammes ASBL accepte l'invitation, elle devient un "membre actif" du réseau de l'ASBL XXX. L'invitation en retour pour rejoindre le réseau de Gammes ASBL apparaît dans "Mes invitations reçues" de l'ASBL XXX.

6. Affichage de la Collaboration sur l'Annuaire:

L'ASBL XXX doit accepter l'invitation de Gammes ASBL en cliquant sur "Rejoindre le réseau" pour être référencée sur la page réseau de Gammes ASBL, affichant ainsi leur collaboration sur www.reseau-sam.be 🌐.

Cette démarche illustre comment deux institutions peuvent utiliser efficacement les outils numériques pour promouvoir leur collaboration et étendre leur réseau professionnel. 📁🔗

▪ **Exemple 3 : Une institution souhaite ajouter à son réseau ses collaborateurs indépendants pour les visibiliser sur sa page « Mon Réseau »**

Un centre pluridisciplinaire ambitionne de regrouper dans son réseau les professionnels indépendants qui y travaillent. Voici trois méthodes pour y parvenir ✨:

1. Demande Directe par les Indépendants:

Les indépendants ayant déjà une fiche dans l'annuaire peuvent rejoindre le réseau du centre directement. Ils le font en accédant à la page "Mon Réseau" du centre et en cliquant sur le bouton bleu "Demander à rejoindre le réseau" 📄. (Voir Exemple 1)

2. Invitation par le Centre Pluridisciplinaire:

Si les indépendants sont listés sur l'annuaire, le centre peut les inviter via son Tableau de Bord. Il suit le processus "Travailler en réseau – Mes bonnes adresses – Solution 1 : lier un prestataire existant" 📁. (Voir Exemple 2)

3. Création de Fiches pour Indépendants Non Référencés:

- Pour les indépendants non présents dans l'annuaire, le centre peut créer de nouvelles fiches. Depuis son Tableau de Bord, il utilise "Ajouter des bonnes adresses" - "Solution 2 : Référencer de nouvelles bonnes adresses" ✍️.

- Le centre doit disposer de l'email du prestataire et compléter le formulaire avec autant d'informations que possible.
- En cliquant sur "Référencer de nouvelles bonnes adresses", un nouveau Tableau de Bord s'ouvre pour ajouter des détails à la fiche nouvellement créée. L'indépendant concerné reçoit un email l'informant de son inclusion dans le réseau du centre et peut gérer sa fiche .

Remarque Importante:

Si un indépendant ne souhaite pas apparaître dans l'annuaire médico-social global du Réseau SAM, il peut choisir de ne pas rendre sa fiche visible. Le centre pluridisciplinaire peut toujours utiliser les fonctionnalités d'export et de mise à jour des données, y compris celles de l'indépendant, sans afficher sa fiche publiquement .

Ces options offrent une flexibilité maximale pour le centre pluridisciplinaire dans la gestion de son réseau professionnel et l'optimisation de ses collaborations.  

Gérer un réseau sur SAM en quoi ça va m'aider ?

- **A maintenir la mise à jour de mes informations**

Pourquoi ?

- **Collaboration et Interconnexion :**

« Travailler en Réseau »  transforme la gestion des informations en un effort collectif. Chaque membre  contribue à l'actualisation des données, garantissant leur exactitude et pertinence.

- **Répertoires Interconnectés**  :

Lorsqu'une donnée obsolète est détectée, comme un numéro de téléphone , n'importe quel utilisateur peut la mettre à jour. Cette collaboration aide ceux qui manquent de temps pour les mises à jour personnelles.

- **Intégration de Webservices Officiels**  :

La plateforme synchronise automatiquement les données institutionnelles, mais les modifications restent de la responsabilité des prestataires et administrations concernés.

- **Rôle Actif de Chaque Membre**  :

En utilisant « Travailler en Réseau », chaque membre contribue à un écosystème d'information dynamique et à jour.

Concrètement quel est le process ?

Exemple : Si vous avez un nouveau numéro de GSM pour un membre, tel qu'une infirmière souvent en déplacement, voici comment partager l'information

- **Dans rubrique travailler en Réseau**, se positionner sur onglet « *mes bonnes adresses* » Se rendre sur partie « *Gérer mon réseau* » se placer sur « *Membres Actifs* »: vous pouvez y voir toutes les fiches de vos membres.
- Cliquez sur « **Modifier la fiche** » pour actualiser les données nécessaires.
- **Notification Automatique** : Les modifications sont notifiées pour confirmation au propriétaire de la fiche et à l'équipe de l'asbl SAM.
- **Votre participation active**  Votre action contribue à maintenir l'intégrité et l'actualité des informations au sein de votre réseau.

Remarque : En suivant ces étapes, vous aidez non seulement l'infirmière, mais également vous même ainsi que tous les professionnels travaillant avec elle, en contribuant à un réseau d'informations fiable et à jour.

- **A créer des de listings, des répertoires /Cartes de visites**

Facilitez la création de vos répertoires et listings avec "Travailler en Réseau" 🌐 ! Voici comment rendre cette tâche plus simple et efficace :

Positionnez-vous sur l'onglet « imprimer/exporter » et accéder à l'exploitation de vos données :

- **Impression et Exportation** : Personnalisez les documents souhaités
 - **Choix des Couleurs** : Sélectionnez les deux couleurs principales de votre charte graphique. Cliquez sur les cercles colorés et ajustez ou entrez le code couleur si nécessaire 🎨
 - **Enregistrez** pour les sauvegardées.
 - **Choisissez le format** vous avez différentes options : un fichier Excel, un format carte de visite, ou un listing incluant images et votre logos, vos couleurs et vos photos 📷. (présentes dans votre fiche annuaire) 📄.
 - **Imprimez ou exportez** 🖨️.
- **A faciliter la création et la mise à jour d'un répertoire sur un site externe (clef api/Plug-in)**
 - **Intégration d'un Répertoire sur votre Site** : Si vous avez un site WordPress, contactez l'asbl SAM pour obtenir un plugin facilitant l'intégration d'un répertoire de votre réseau. Pour les autres éditeurs, demandez une clé API à l'asbl SAM pour une intégration similaire.
 - **Création de Site Clé en Main** : Si vous n'avez pas de site, l'asbl SAM peut créer un site personnalisé à vos couleurs avec un répertoire intégré.
Ex : <https://www.zoomseniors.brussels/> <https://www.ergotherapieutes.be/>

Paramétrer les options Visible /non visible

- 🔍 **Pourquoi Paramétrer les Options de Visibilité en fonction des utilisateurs**

Les utilisateurs de « Travailler en Réseau » ont des objectifs variés, d'où l'importance de personnaliser la visibilité des informations.

Utilisateurs Potentiels : L'outil est idéal pour divers professionnels du secteur médico-social, incluant les personnes morales et physiques.
- 🔒 **Contrôle de la Visibilité :**
 - **Siège Social** : Choisissez de rendre visible ou non l'adresse de votre siège social dans votre fiche annuaire dans la rubrique adresse 🏠.
Ex Cas concret : Un indépendant ayant son siège social à son domicile mais ne recevant personne à cette adresse ne souhaitera pas mettre en avant son siège social
 - **Fiche Annuaire** : Décidez si votre fiche doit être visible sur le site reseau-sam.be ou seulement dans votre réseau.
 - **Événements** :

Événements Publics : Pour une large visibilité (visible dans agenda général du site reseau-sam.be) , cochez « événement visible sur réseau SAM » 🌐.

Événements avec portée plus réduite : Pour une visibilité limitée à vos bénéficiaires, ne cochez pas cette option – Ces événements (avec place limitées ou locaux ou encore du type congés etc) apparaitront uniquement sur votre fiche annuaire

Paramétrer la visibilité de son réseau

- 😊 **Pourquoi Mettre en Avant Votre Réseau ?**
 - **Visibilité accrue** : Affichez votre logo sur les profils des membres de votre réseau sur SAM pour une reconnaissance instantanée. Plus vos membres sont visibles, plus votre réseau gagne en visibilité.
 - **Crédibilité renforcée** : En étendant votre réseau et en rejoignant plusieurs autres, vous construisez la confiance auprès des utilisateurs et des professionnels.
 - **Valorisation des compétences** : Partagez vos informations et ressources, mettant en valeur votre expertise. Utilisez votre page "Mon Réseau" pour diffuser des contenus pertinents.

- **Concrètement ?**

Vous utilisez « travaillez en réseau » pour gagner en efficacité dans la gestion de vos informations. Vous pouvez également l'utiliser pour gagner en **visibilité** ou **mettre en avant votre travail en interdisciplinaire**. Si c'est le cas différentes options avancées s'offrent à vous. En combinant les différentes fonctionnalités vous pouvez, non seulement accroître la visibilité de votre réseau sur la plateforme de l'asbl SAM, mais également **fournir des informations précieuses** et promouvoir des événements pertinents à vos membres et au public.

- **Onglet « Mise en Avant de Votre Réseau » = gain de visibilité / assoir son expertise :**

Positionnez-vous sur Onglet « Mise en Avant de Votre Réseau »  dans la colonne de gauche de votre Tableau de Bord:

Option 1 : Logo sur Fiches des Membres : Ajoutez votre logo pour établir une association visuelle forte avec les membres de votre réseau.

Option 2 : Créer une Page Dédiée : Personnalisez une page sur SAM avec des onglets pour les membres, les informations et les événements liés à votre réseau.

En utilisant ces options, vous boostez non seulement la visibilité de votre réseau mais aussi sa pertinence et son impact sur SAM, bénéficiant à vos membres et au public. 

- **Onglet « Mise en Avant de Votre Réseau » combiné avec l'onglet « ressources » = assoir son expertise :**

Dans la section "**Mise en avant de votre Réseau**" du Tableau de Bord, activez l'option "Faire apparaître un onglet info"  pour promouvoir vos ressources préférées. Celles-ci sont **sélectionnées depuis votre onglet "Mes Ressources**

1-Vos Contenus Propres :

Si vous avez créé des ressources listées dans les « liens utiles », vous pouvez les mettre en avant. Ces contenus reflètent votre travail et expertise .

2- Des contenus pertinents pour votre réseau présents sur le site SAM:

Si vous avez identifié des liens utiles ou des articles SAM pertinents en lien avec les préoccupations de vos bénéficiaires, intégrez-les..

3- Des contenus pertinents pour votre réseau non présents sur le site SAM

Si vous connaissez des liens pertinents en lien avec les préoccupations communiquez-les nous. Cela montre votre engagement à offrir des solutions complètes et bien informées 🔍.

En valorisant l'ensemble de ces informations sur votre page "Mon Réseau", vous mettez en lumière votre expertise dans des domaines spécifiques et aidez vos bénéficiaires à trouver des réponses concrètes et utiles à leurs questions et préoccupations 🌐🔑. Cela renforce votre rôle en tant que source fiable et informée dans votre domaine.

○ **Onglet « Mise en Avant de Votre Réseau » combiné avec l'onglet « Ressources » et support communication de l'asbl = renfort de la communauté de vos partenaires :**

▪ **Un réseau de plus de 50 prestataires**

L'outil "Travailler en Réseau" 🌐 offre de vastes possibilités d'encodage, mais nous avons fixé une limite à 50 prestataires pour les Tableaux de Bord Pro "basiques" 📊.

1-📈 **Extension du Réseau pour Plus de 50 Fiches**

Si votre réseau compte plus de 50 partenaires ou collaborateurs, une extension est possible. Pour cela, prenez contact avec nous via services@reseau-sam.be. Une discussion permettra d'envisager la signature d'une convention entre nos structures pour élargir votre réseau 🤝.

2-📦 **Importation de Données Facilitée:**

Pour simplifier la saisie de vos données, nous offrons l'option d'un import global via un fichier Excel. Si vous n'avez pas de fichier prêt à l'emploi, nous pouvons vous fournir un modèle pour encoder vos informations 📄.

Cet ajustement vous permet de maximiser l'utilisation de l'outil "Travailler en Réseau" pour les acteurs (fédérations ou autres comptant beaucoup de partenaire sans devoir encoder les prestataires un à un) tout en garantissant la conformité et l'efficacité dans la gestion de vos relations professionnelles.

Sécurité / Support Technique :

La plateforme SAM, animée par l'esprit de collaboration 🤝, vise à améliorer la circulation de l'information en se fondant sur l'entraide existante entre les membres. Toutes ses actions sont menées dans l'intérêt du collectif et sans but lucratif ❤️.

Points Clés :

- **Mise à jour des données** : Simplification de la gestion des données, dans le respect des normes RGPD 🛡️.
- **Travail en réseau** : Adhésion au principe du "Once Only" 🔄 promu par l'administration, pour éviter les demandes répétées d'informations déjà disponibles.
- **Intégrité des Données** : Les membres restent propriétaires de leurs données, assurant sécurité et contrôle 📁.
- **Confidentialité** : Les emails des membres ne sont pas visibles par défaut pour protéger leur vie privée 📧.
- **Notifications et Contrôle** : Information régulière des membres sur les mises à jour et contrôle total sur la visibilité de leurs informations 🔔.

- **Facilité de Suppression** : Options de suppression de référencement disponibles à tout moment 🧑.

Assistance Continue : Support téléphonique.

En cas de problème ou de question, l'équipe de support technique est là pour vous aider.

Contactez-les pour toute assistance technique ou question sur l'utilisation de la plateforme.

✉ info@reseau-sam.be ou GMS Axelle 📞 +32 485 15 17 52 et Claire 📞 +32 489 06 6 797 en semaine ou laissez un message au 📞 02 474 02 44 en dehors des heures de bureau et le week-end

Intégration des Données Officielles : Collaboration avec des services administratifs pour une information fiable et sécurisée 🌐.

Respect de l'Expertise : Reconnaissance de l'expertise professionnelle sans ingérence dans la centralisation des données ou dans la reconnaissance des compétences 🏆.

La plateforme SAM s'engage à faciliter la collaboration, tout en respectant la simplification administrative et l'esprit de co-construction 👍.